

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S. DE DESERTINES M14

Séance du 20 mars 2023

le Conseil d'Administration de ce CCAS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Vice Président

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
12	8	10 Pour : 10 Contre : 0 Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

M. BIERJON Stéphane, Mme BORDAS Annie, M. DUMAS Guy, Mme MANSAT Lucette, Mme MONCELON Claire, M. PINAUD Serge, Mme SEGRET Françoise, Mme TYNDUK Allyssone

Procurat ion(s) :

Mme CHARRET Audrey donne pouvoir à Mme MANSAT Lucette, Mme MAJER Lynda donne pouvoir à Mme TYNDUK Allyssone

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
13 mars 2023

Etai(en)t excusé(s) :

Mme CHARRET Audrey, Mme MAJER Lynda, Mme MARTIN Nicole, M. SANVOISIN Christian

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommé(e) **secrétaire de séance** : Mme BORDAS Annie

__/__/__

et publication du

__/__/__

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022

expose aux membres que le compte de gestion est établi par à la clôture de l'exercice.

le vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte de gestion est ensuite soumis en même temps que le compte administratif.

Après en avoir délibéré,

Vote le compte de gestion 2022 , après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à DESERTINES

Président SANVOISIN Christian

Le secrétaire
Annie BORDAS

[Signature]



Certifié exécutoire par le Président,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le 23/03/2023...
et de la publication ou notification
le 23/03/2023.....



Le Président,

